

EmboutS SIMPLEX · Superplastique, blanc

3207.030



Description produit

L'embout SIMPLEX en superplastique (série 3207) est un embout d'une dureté moyenne d'environ 65 Shore D. Cet embout en plastique blanc est composé d'une matière extrudée extrêmement homogène. Il est nettement plus résistant à l'usure et plus durable que les embouts en plastique injecté. Ce bestseller de Halder est disponible de la taille D30mm à D140mm. (pour les outils forestier, hache à fendre SIMPLEX D50mm et masse merlin SIMPLEX D60mm)

Caractéristiques du produit :

- Embout SIMPLEX en superplastique
- Blanc
- Dureté moyenne
- Très résistant
- Disponible en diamètre de 30mm à 140mm (pour les outils forestier, SIMPLEX-hache à fendre diamètre 50mm et SIMPLEX-Merlin diamètre 60mm)
- Bestseller de Halder

Domaine d'application

Jardinage et paysagisme, travaux de pavage, pose de bordures de trottoir, construction de clôtures, enfonçage de coins à refendre, construction d'échafaudages, construction de tentes, travaux de la tôle, construction de maisons préfabriquées, travaux de menuiserie, charpenterie, montage de pièces à usiner acutangulées

Matières

Embout

- Superplastique, blanc
- mi-dur
- très durable
- résistant à l'usure

Informations détaillées

| Ø | Dimensions | | [g] | GTIN | proficl@ss 5.0 | ecl@ss 10.1 | Référence article |
|----|--------------------------------------|--|-----|---------------|-------------------|-------------|----------------------|
| | Longueur x Largeur x Hauteur [mm] | | | | | | |
| 30 | 37 x 32 x 33 | | 22 | 4030618301097 | AAA905c002 | 21-04-91-06 | 3207.030 |

Conformité

Conforme à la directive RoHS

Conforme à la directive 2011/65/CE et à la directive 2015/863.

Ne contient pas de substances SVHC

Pas de substances SVHC avec une teneur supérieure à 0,1% m/m – Liste SVHC [REACH] au 23.01.2024.

Ne contient pas de substances de la Proposition 65

Aucune des substances de la Proposition 65 présente.

<https://www.P65Warnings.ca.gov/>

Ne contient pas de minerais de la guerre

Ce produit ne contient pas de substances classées comme "minerais de la guerre" telles que le tantale, l'étain, l'or ou le wolfram provenant de République démocratique du Congo ou de pays frontaliers.